Parent / enseignant : qui fait quoi?

À QUI LA RESPONSABILITÉ D'AGIR D'ABORD DANS LES SITUATIONS SUIVANTES ?

#	SITUATION	PARENT	ENSEIGNANT
1.	Lorsqu'il est question d'établir une communication chaleureuse, respectueuse et positive entre adultes.		
2.	Lorsque les devoirs ou les leçons n'ont pas été faits par l'enfant.		
3.	Lorsqu'on constate que le jeune adopte une attitude négative à l'égard de l'école.		
4.	Lorsque le jeune utilise un langage inapproprié à l'école.		
5.	Lorsqu'il est nécessaire de régler un conflit survenu à l'école.		
6.	Lorsque les résultats scolaires du jeune sont insatisfaisants.		